



**Louis CAGNIART**  
**Notaire Associé**

A BRESSUIRE, le 5 février 2020

Nos Réf. : LC//  
Dossier 20200012 - Vente GUESPIN / METHARCENCIEL  
Vos références :

Vos Réf. : ...

**ATTESTATION**

Je soussigné, Maître Louis CAGNIART, notaire associé de la Société Civile Professionnelle dénommée "Louis CAGNIART et Christel ROY, Notaires associés" titulaire d'un Office Notarial à BRESSUIRE (79300), 18, place Emile Zola,

**Atteste que :**

Madame Isabelle Annick JAULIN, exploitante agricole demeurant à MOUTERRE-SILLY (86200), Lieu-dit Sainte Catherine,

Née le 5 juin 1969 à PARTHENAY (79200)

Mariée sous le régime de la séparation de biens aux termes de son contrat de mariage reçu par Maître MOREAU Notaire à AIRVAULT 79600, le 24 mai 1993, préalablement à son union célébrée à la mairie de AIRVAULT (79600), le 5 juin 1993.

Ledit régime n'a subi aucune modification conventionnelle ou judiciaire.

**A l'intention de vendre à :**

La société dénommée METHARCENIEL, Société par actions simplifiée au capital de 5000 EUROS, ayant son siège social à MOUTERRE-SILLY (86200), 4, rue Sainte Catherine, identifiée au SIREN sous le numéro 849860036 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NIORT.

**DESIGNATION DES BIENS ET DROITS IMMOBILIERS**

Sur la commune de AIRVAULT (79600), Lieudit LA PLAINE DU CHENE, une parcelle de terre.

18 place Emile Zola – 79300 BRESSUIRE

Tél. : 05 49 80 51 25

E.mail : office.79087@notaires.fr

Membre d'une association agréée, le règlement des honoraires par chèque est accepté.

Figurant au cadastre sous les références suivantes :

Section	Numéro	Lieudit	ha	a	ca
ZH	138	LA PLAINE DU CHENE		25	90
<b>Contenance Totale :</b>			<b>3ha 25a 90ca</b>		

**PRIX**

La présente vente est consentie et acceptée moyennant le prix de **ONZE MILLE QUATRE CENT SIX EUROS ET CINQUANTE CENTIMES (11 406,50 €)**.

**PAIEMENT DU PRIX**

Ce prix sera payable comptant le jour de la réitération des présentes en acte authentique, à recevoir par Maître Louis CAGNIART, notaire à BRESSUIRE (79300), choisi par les parties.

**Délai de réalisation compte tenu des délais SAFER :**

A compter du 10 mars 2020 .

EN FOI DE QUOI, j'ai délivré la présente attestation, pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à BRESSUIRE

Le 5 février 2020.

